



Informations réglementées – information privilégiée
Ternat, le 25 avril 2018 – 11h45

Augmentation du capital avec droit d'allocation irréductible

CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE A ETRE DIFFUSEE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN SUISSE, EN AUSTRALIE, AU JAPON OU EN AFRIQUE DU SUD, NI AUCUNE AUTRE JURIDICTION OU LA LEGISLATION EN VIGUEUR L'INTERDIRAIT.

Les placements en actions comportent des risques importants. Les investisseurs sont invités à prendre connaissance du Prospectus, notamment le Chapitre 2 « Facteurs de risque » (pages 37 à 49) ainsi que la Section D. (pages 15 à 19) du Résumé avant d'investir dans les actions nouvelles, les droits d'allocation irréductibles ou les Scrips. Toute décision d'investir dans des actions nouvelles, des droits de Préférence ou des scrips dans le cadre de l'augmentation de capital avec droit d'allocation irréductible doit se baser sur l'ensemble des informations fournies dans le Prospectus. Les investisseurs potentiels doivent être capables d'assumer le risque économique d'un investissement en actions et de supporter une perte partielle ou totale de leur investissement.

Résultats définitifs de l'augmentation du capital: Retail Estates annonce que, après l'offre publique de souscription aux actions nouvelles et le placement privé réussi de scrips, les actionnaires existants et les nouveaux investisseurs ont souscrit à 100 % des actions nouvelles offertes pour un montant de 123.365.580 EUR.

Au cours de la période de souscription avec droit d'allocation irréductible, clôturée le 23 avril 2018, (16h00) 1.669.426 actions nouvelles ont été souscrites, soit 87,96 % du nombre total des actions nouvelles offertes.

Tous les droits d'allocation irréductible, représentés par le coupon n° 25, non exercés à la clôture de la période de souscription et les droits d'allocation irréductible exercés liés aux actions nominatives, pour lesquels le prix total de souscription n'a pas été payé dans les délais, ont été vendus sous la forme de scrips le 25 avril 2018 dans le cadre d'un « accelerated bookbuilding » ou placement privé exempté accéléré avec constitution d'un livre d'ordres, exécuté en Belgique, en

Suisse et dans l'Espace économique européen tel que décrit au point 8.1.3 du Prospectus. Les acheteurs de scrips ont donc souscrit aux 228.506 actions nouvelles encore disponibles au même prix et dans la même proportion que pour la souscription résultant de l'exercice des droits d'allocation irréductible, à savoir 1 action nouvelle avec un prix d'émission de 65,00 EUR par action nouvelle (y compris le coupon n° 26, qui représente le droit au dividende annuel pour l'exercice 2017/2018, avec un dividende anticipé de 3,60 EUR brut par action et sur lequel l'assemblée annuelle de la Société décidera le 23 juillet 2018), pour 5 droits d'allocation irréductible sous la forme de scrips.

Après le période de souscription avec droits d'allocation irréductible et le placement privé accéléré exonéré de scrips, le produit brut de l'offre s'élève à 123.365.580 EUR (plafond prévu). Le produit net de l'offre est estimé à 121.065.580 EUR.

Sur la base du résultat du placement privé de scrips, le produit net (après déduction de certains frais), payable aux détenteurs de droits d'allocation irréductible non exercés et aux actionnaires nominatifs qui n'ont pas payé le prix total de souscription de leurs droits d'allocation irréductible exercés dans les délais (le « Montant Excédentaire »), s'élève à 0,80 EUR par scrip, pour lequel le montant total par scrip sera arrondi au niveau inférieur, à deux décimales. Retail Estates prévoit que ce montant sera disponible et sera payé en principe, à partir du 30 avril 2018.

La négociation des actions de Retail Estates sur les marchés réglementés d'Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam a été suspendue en ce jour, le 25 avril 2018, à la demande de Retail Estates, à partir de l'ouverture de la bourse en vue de la publication des résultats de la souscription avec droits d'allocation irréductible et du placement privé exonéré accéléré des scrips. Maintenant que cette phase a été finalisée avec succès, Retail Estates a demandé la levée de la suspension.

Le large intérêt des investisseurs privés et institutionnels confirme la confiance dans la stratégie de Retail Estates. L'élargissement de son marché domestique au Benelux était particulièrement apprécié.

Le paiement du prix d'émission, la détermination de l'augmentation de capital et la cotation des actions nouvelles aura lieu le 27 avril 2018. Les actions nouvelles seront en principe admises à la négociation sur les marchés réglementés d'Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam à partir de cette même date. Après cette opération, le nombre d'actions en circulation de Retail Estates passera de 9.489.661 à 11.387.593.

KBC Securities et Belfius Banque agissent en tant que Joint Global Coordinators lors de cette opération. KBC Securities, Belfius Banque, ING Belgique et Kempen agissent en tant que Joint Bookrunners et Underwriters.

À PROPOS DE RETAIL ESTATES SA

Retail Estates sa est une société immobilière réglementée publique spécialisée dans certains créneaux de marché et particulièrement dans la mise à disposition de magasins situés en périphérie des agglomérations ou le long des axes routiers menant aux centres urbains. Retail Estates sa achète ces biens immobiliers à des tiers ou les construit et les commercialise pour son propre compte. Les immeubles ont une superficie variant entre 500m² et 3.000m². Un immeuble commercial typique représente une superficie moyenne de 1.000m².

Au 31 décembre 2017, Retail Estates sa détient en portefeuille 809 immeubles commerciaux, pour une surface commerciale totale de 978.328 m². Au 31 décembre 2017, le taux d'occupation du portefeuille s'élève à 98,32%, contre 98,13% au 31 mars 2017.

Au 31 décembre 2017, les experts immobiliers indépendants ont estimé la juste valeur du portefeuille immobilier consolidé de Retail Estates sa à 1.329,13 millions EUR.

Cotée sur Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam, Retail Estates sa possède le statut de société immobilière réglementée publique. Au 31 décembre 2017, la capitalisation boursière de ses actions s'élève à 690,65 millions EUR.

DÉCLARATIONS PRÈVISIONNELLES

Le présent communiqué de presse contient un certain nombre de déclarations prévisionnelles. Les risques et incertitudes qui pèsent sur de telles prévisions peuvent impliquer que les résultats réels s'écartent considérablement des résultats annoncés par lesdites déclarations prévisionnelles dans la présente déclaration intermédiaire. L'évolution de la situation économique et les facteurs commerciaux, fiscaux et conjoncturels, notamment, sont les principaux facteurs susceptibles d'influencer les résultats.

Ternat, le 25 avril 2018

Jan De Nys, administrateur délégué de Retail Estates sa

Pour toute information complémentaire :

Retail Estates sa, Jan De Nys – CEO, tél. +32 2 568 10 20 – +32 475 27 84 12

Retail Estates sa, Kara De Smet – CFO, tél. +32 2 568 10 20 – +32 496 57 83 58



IN RETAIL WE TRUST

Retail Estates nv
Openbare GVV naar Belgisch recht
Industrielaan 6- B-1740 Ternat
RPR Brussel
BTW BE 0434.797.847
T: +32 2 568 10 20
Info@retailestates.com
www.retailestates.com

